

N°616 – 23 Janvier 2006

## Edito

### Les vœux du Président

**L'ANIA souhaite à chacun d'entre vous une très bonne année 2006.** Pour notre industrie les défis ne manquent pas et pour chacun d'entre eux nous formulons des vœux de réussite : Que le nouveau cadre des relations commerciales, institué par la loi du 2 Août 2005 permette d'instaurer des pratiques plus équilibrées au profit de tous et notamment des consommateurs ! Que nous sachions faire reconnaître l'industrie alimentaire comme acteur qualifié et responsable de l'action de promotion des bonnes pratiques alimentaires ! (cf. notre engagement dans la fondation « alimentation et équilibre » et la commission de déontologie que nous installons progressivement). Qu'une nouvelle dynamique exportatrice gagne de nombreuses entreprises ! (la journée export de l'ANIA le 30 mars en est le point de départ). Qu'un élan renouvelé soit donné à la recherche et l'innovation au profit de notre industrie ! Ces enjeux, ainsi que tous ceux qui permettront à l'industrie alimentaire française de préparer l'avenir avec ambition seront au cœur du grand rassemblement auquel l'ANIA conviera les entreprises à l'automne de cette année. Une occasion sans précédent de faire entendre nos projets et préoccupations et de dialoguer avec nos interlocuteurs des pouvoirs publics, des médias, de la chaîne alimentaire, de la communauté scientifique...

## Industrie - Commerce

### Renaud Dutreil a reçu l'ANIA

**Renaud Dutreil**, ministre des PME, du commerce, de l'artisanat et des professions libérales a reçu **Jean-René Buisson** président de l'ANIA le 22 décembre. Ce fut l'occasion de rappeler au ministre que l'industrie alimentaire compte sur une application **effective** de la loi du 2 août 2005, afin que le nouveau cadre des relations entre l'industrie alimentaire et ses clients distributeurs ne reste pas lettre morte et que de nouveaux comportements s'instaurent, fondés sur la réalité des prestations et une plus grande liberté des prix de vente aux consommateurs. Jean-René Buisson a pu faire une mise au point sur les négociations commerciales en cours, en soulignant que, pour l'ANIA, la détermination des prix de vente ne devait pas résulter d'autre chose que de la loi du marché.

Lors du débat parlementaire précédent l'adoption de la loi Dutreil, des engagements avaient été pris pour que la question des délais de paiement fasse l'objet d'une nouvelle discussion. En réponse à notre demande, le Ministre a indiqué que ce dossier restait prioritaire et qu'il ferait prochainement de nouvelles propositions.

## Qualité Consommation

### Alexi@ : extension à l'alimentation animale

La base de données réglementaires Alexi@ vient de passer un nouveau cap : **elle s'est enrichie de l'ensemble de la réglementation relative à l'alimentation des animaux.** Cet outil de veille réglementaire, unique en son genre, fournit donc dorénavant l'ensemble du droit alimentaire français et européen découlant de l'application du règlement 178/2002 étendu aux notes de service de l'administration, aux avis scientifiques, aux normes et codes professionnels. La prochaine réunion de démonstration d'Alexi@, ouverte à tous, est prévue à l'ANIA **le 24 janvier prochain**, à 10h au salon Traçabilité – CNIT La Défense (accès gratuit).

### PNNS : groupe de travail sur les glucides

Le comité de pilotage du PNNS a confié à un groupe de travail piloté par la DGAL la mission d'établir des propositions pour **améliorer les apports en glucides dans notre alimentation** selon les objectifs du PNNS : augmenter les glucides totaux, les glucides complexes (féculents) et les fibres, et diminuer les glucides simples. **Il s'agit d'une démarche partenariale** pour laquelle les acteurs publics et privés sont mobilisés. **Les fédérations de l'ANIA sont fortement impliquées dans ces travaux.** A ce titre, au cours du 1er semestre 2006, chaque secteur concerné fera un état des lieux des données de consommation, des contraintes technologiques et gustatives et des actions réalisées et possibles en terme de composition nutritionnelle, de communication, de présentation de l'offre...

Afin de déterminer les meilleures solutions et ne pas créer d'effets contraires aux objectifs poursuivis, une démarche d'analyse des bénéfices/risques et coûts/avantages sera réalisée. A l'issue de ce travail, des engagements seront pris par les différents acteurs : industrie alimentaire, distribution, associations de consommateurs, pouvoirs publics... L'ANIA soutient l'esprit de ce type de démarche associant tous les partenaires.

### Poursuite du Programme National Nutrition Santé : PNNS 2

Le Ministre de la Santé a chargé le professeur Serge Hercberg, vice-président du comité stratégique du PNNS, de faire des propositions, attendues fin janvier, pour la poursuite du PNNS en 2006-2010. Lors d'une rencontre avec Serge Hercberg mi-décembre, le Président de l'ANIA a mis l'accent sur la nécessaire **mise en place d'une réelle démarche partenariale** associant tous les ministères concernés sous tutelle interministérielle, ainsi que tous les acteurs privés. Ainsi, l'implication du secteur pour l'amélioration de l'équilibre alimentaire et les nombreuses actions menées doivent être mieux prises en compte, comme celles sur la composition des aliments ou la communication. Par ailleurs, une place plus grande devrait être faite

aux sociologues, psychologues, économistes pour tenir compte de toutes les dimensions de l'alimentation et des déterminants des choix alimentaires.

L'ANIA a souligné également qu'il était indispensable de prévoir dès la mise en place du PNNS 2, la manière dont sera évaluée, à terme, l'efficacité des actions et leur perception par les consommateurs.

En ce qui concerne les orientations, l'ANIA estime que le programme doit être prioritairement axé sur **les comportements et le plaisir de manger, sans stigmatisation ou normalisation** de nos aliments ou de nos habitudes alimentaires, en **privilégiant l'éducation et la pédagogie**. Les actions doivent par ailleurs être mieux ciblées sur des groupes de population en fonction de leur âge, leur comportement, leur région... Enfin, le PNNS doit être basé sur des connaissances scientifiques (actualisées régulièrement), sociétales et culturelles, et doit reconnaître et prendre en compte les incertitudes existantes lors de la mise en place des différentes actions.

## Communication

**La gestion de crise sur Traçabilité 2006** Dans un contexte social et économique exacerbé par les risques de pandémie liés à la grippe aviaire et le cas récent de contamination des steaks hachés, **la gestion de crises, la sécurité alimentaire et les solutions apportées par la Traçabilité sont à nouveau au cœur de l'actualité**. Les 24, 25, 26 janvier prochains, Traçabilité consacrera dans le cadre de son Congrès, une conférence à la **gestion de crise dans le secteur alimentaire** et offrira un tour d'horizon des solutions existantes. L'ANIA, partenaire de l'événement, consacrera également un atelier conférence sur cette thématique le mardi 24 janvier : « Gestion des risques de contamination criminelle et accidentelle : les solutions assurancielles ». Basé avant tout sur la prévention, cette conférence s'adressera en particulier aux PME. Pour en savoir plus : [www.tracabilite2006.com](http://www.tracabilite2006.com).

## Publications

**Le guide ANIA des relations commerciales, un outil très attendu** Compte tenu du cadre très complexe dans lequel doivent se développer les entreprises de l'industrie alimentaire, il est devenu stratégique de connaître en détail l'ensemble de la réglementation commerciale. En effet, cette maîtrise de l'environnement juridique constitue un véritable avantage concurrentiel. C'est pourquoi, l'ANIA vient d'éditer un guide très complet : « le Guide des relations commerciales ». Cet outil stratégique **permettra à chaque acteur opérationnel, quel que soit son profil, de comprendre l'environnement de ses négociations, de connaître ses droits, et de prendre conscience de ses obligations et de ses responsabilités**. Ce guide de plus de 350 pages est disponible à l'ANIA (Informations auprès de Sylvie Rabereau [srabereau@ania.net](mailto:srabereau@ania.net)). Il est en vente au prix de 300 € HT pour les non adhérents et 180 € HT pour les adhérents des fédérations.

**Le guide d'étiquetage des Allergènes mis à jour** Une nouvelle version vient d'être publiée du **guide d'application de la réglementation relative à l'étiquetage des allergènes**. Ce document définitif fait référence aux derniers textes français d'application et d'interprétation de la réglementation communautaire, le dernier en date étant la note de service de la DGCCRF du 25 novembre 2005. Pour se procurer le guide, prendre contact avec Sylvie Pillon : [spillon@ania.net](mailto:spillon@ania.net) (le guide est en vente au prix de 40 € HT pour les non adhérents de l'ANIA).

**Guide d'application du « paquet hygiène » : nouvelle version** L'ANIA publie également une **version reliée et actualisée** de son **guide d'application des règlements européens sur l'Hygiène** (version 2 – Décembre 2005). Il tient compte de la publication récente des textes européens d'interprétation et d'application du paquet hygiène. Une version finale de ce document sera éditée courant 2006, une fois que les textes français d'application des règlements seront publiés. Pour se procurer le guide, prendre contact avec Sylvie Pillon ([spillon@ania.net](mailto:spillon@ania.net)). Le guide est en vente au prix de 20 € HT pour les adhérents et 60 € HT pour les non adhérents.

**Guide de gestion de crise du comité de liaison ANIA / CLIFE** L'ANIA et les professionnels de l'emballage alimentaire, réunis au sein d'un comité de liaison permanent, s'inscrivant dans une démarche de collaboration initiée il y a deux ans, ont finalisé le guide commun de gestion des alertes et des crises. Ce partenariat se poursuivra notamment à travers l'élaboration prochaine d'un guide de bonnes pratiques pour les relations entre les fournisseurs et les utilisateurs d'emballages, l'établissement de cahiers des charges ainsi qu'un guide sur les bonnes pratiques de stockage et de transport des emballages.

L'ANIA est convaincue qu'il est important de renforcer le dialogue avec les fournisseurs d'emballages afin de travailler dans un climat de transparence accrue.

**Recevez le Flash par Email** Le Flash est également disponible en version électronique. Si vous souhaitez le recevoir par email, merci de vous inscrire en remplissant le formulaire sur [www.ania.net](http://www.ania.net).

*FLASH ANIA : REPRODUCTION AUTORISEE SOUS RESERVE D'INDICATION D'ORIGINE*